



Service aérien interurbain

L'utilité de liaisons aériennes de centre-ville à centre-ville se manifeste d'autant plus que la tendance s'affirme de construire les grands aéroports internationaux loin des agglomérations. Pour des distances de quelques centaines de kilomètres, le "détour" à faire par les aéroports sera bientôt disproportionné. Des aéroports de petites dimensions situés à proximité immédiate des centres et réservés à des avions à décollage et atterrissage courts rendraient des services en réduisant la durée des



Six Twin Otter

déplacements au sol. Le ministère canadien des transports, qui étudie depuis longtemps les modalités techniques d'une telle réalisation, mettra en service au printemps une liaison de ce type entre Montréal et Ottawa, villes distantes de cent quatre-vingt-dix kilomètres. Des plates-formes sont en cours d'aménagement à Rockliffe, quartier résidentiel d'Ottawa, et sur l'ancienne aire de stationnement (Victoria) de l'exposition internationale de Montréal. La compagnie Airtransit, nouvelle filiale d'Air Canada, assurera vingt-six vols quotidiens dans chaque sens à l'aide de six Twin Otter d'une capacité de onze places. L'appareil est réputé silencieux et il peut décoller et atterrir sur des pistes de 2000 pieds (666 mètres). Par rapport au système actuel, la liaison interurbaine aura pour effet de réduire de près d'un

tiers (40 minutes de vol et 75 minutes au sol, au lieu de 30 minutes et 2 heures 30) la durée du trajet de centre à centre. Airtransit compte transporter cent mille voyageurs au cours de la première année d'exploitation de cette liaison expérimentale.

Code postal

Le code postal canadien, que l'administration a introduit en avril 1971 et mis en place par étapes, s'étend maintenant à l'ensemble du territoire. Il comprend deux groupes de trois caractères. Le premier groupe, indicatif régional qui désigne une région de tri, comporte successivement une lettre, un chiffre, une lettre. Le second, indicatif local, comporte, à l'inverse, un chiffre, une lettre, un chiffre. Il désigne une unité de distribution qui peut être, dans une ville, un côté de rue situé entre deux intersections, un grand immeuble d'habitation ou de bureaux, un usager important, etc. Exemple de code : K2P 3B6, où K (Ontario Est) désigne l'une des dix-huit régions géographiques définies en fonction du volume du trafic postal. Les lettres qui ont servi à construire le système sont actuellement au nombre de 20, mais 18 seulement sont nécessaires en première position ; les chiffres sont au nombre de 10 (de 0 à 9). Le calcul montre que 7.200.000 codes peuvent être créés si l'on utilise toutes les combinaisons mathématiques possibles (18 x 10 x 20) (10 x 20 x 10). Dans l'état présent des besoins du service postal, l'administration n'exploite que le dixième de ces possibilités théoriques.

Les élections au Québec

Le renouvellement de l'assemblée nationale du Québec le 29 octobre 1973, a apporté de nets changements à l'expression du rapport des forces politiques dans la province. Le parti libéral, au pouvoir depuis avril 1970, a obtenu la plus forte majorité que l'assemblée ait connue : plus de 90 p. 100 des sièges (102 sur 110) ; il en avait 67 p. 100 dans la législature précédente (72 sur 108). Le

parti québécois, dont le nombre des sièges est passé de sept à six, a dû à la disparition de l'Union nationale, qui a perdu ses dix-sept sièges, de constituer l'opposition officielle. Le parti créditiste a cédé dix de ses douze sièges. Sur le plan des



M. Robert Bourassa, premier ministre.

suffrages, le parti libéral dont le leader est M. Robert Bourassa, premier ministre, a obtenu plus que la majorité absolue en gagnant près de dix points (de 45,4 p. 100 à 55,3 p. 100). Le parti québécois de M. René Lévesque, qui milite depuis six

ans en faveur de l'indépendance politique du Québec, a gagné près de sept points (de 23,1 p. 100 à 29,8 p. 100). L'Union nationale a obtenu 4,8 p. 100 des voix. Cette formation conservatrice a détenu le pouvoir pendant de longues années, notamment de 1966 à 1970 ; son électoralat s'est réparti entre les partis québécois et libéral. Le parti créditiste (droite populiste) a légèrement faibli (de 11,2 p. 100 à 9,9 p. 100). La technique du scrutin uninominal à un tour et la dispersion géographique des forces en présence expliquent dans une large mesure l'importance des écarts entre la proportion des suffrages recueillis et la proportion des sièges obtenus par chacun des partis. Axée sur la discussion des mérites économiques du fédéralisme canadien, que défendent le parti libéral et les deux petits partis, et de l'indépendance politique du Québec, objectif du parti québécois, la campagne électorale avait pris aux yeux de beaucoup la valeur d'un pré-référendum sur l'indépendance. Aussi les observateurs se sont-ils accordés à voir dans les résultats du scrutin un net succès des idées fédéralistes.

A la mémoire de Frontenac

Le gouvernement de l'Ontario a fait apposer en septembre dernier, dans la cour d'honneur du château de Saint-Germain-en-Laye, une plaque qui commémore le tricentenaire du

s'intéressa surtout au développement du commerce des fourrures, établit une série de postes de traite, fit construire, à l'embouchure de la Cataract, le fort qui porta son nom et encouragea les projets d'édification d'autres forts à Niagara et dans la vallée de l'Ohio. Il mourut à Québec, siège du



Pour un tricentenaire

fort que Frontenac édifia au Canada en 1673 et qui devint le berceau de la ville actuelle de Kingston. Né en 1622 au château de Saint-Germain, Frontenac fut « gouverneur général de la Nouvelle-France » à deux reprises : de 1672 à 1682 et de 1689 à sa mort (1698). Il

gouvernement central de la Nouvelle-France. Celle-ci comprenait alors le Canada (vallée du Saint-Laurent), l'Acadie, les « postes du roi » (région de la traite des fourrures), la « mer de l'Ouest » (territoire inexploré situé à l'ouest des Grands lacs) et la Louisiane.